

COMMUNE DE RIOM

REPUBLIQUE FRANCAISE

VILLE DE RIOM

(PUY-DE-DOME)

*

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL

**Effectif légal du Conseil
Municipal : 33**

**Nombre de Conseillers
en exercice : 33**

**Nombre de Conseillers
présents ou représentés :**

33

Nombre de votants :

33

**Date de convocation :
5 avril 2022**

**Date d'affichage :
14 avril 2022**

L'AN deux mille vingt-deux, le **11 avril** le Conseil Municipal de la Ville de Riom, convoqué le 5 avril, s'est réuni en session ordinaire, à 18 heures 30, à la Salle Dumoulin, sous la présidence de **Monsieur Pierre PECOUL, Maire**

PRESENTS :

Mme ACKNIN, MM. BAGES, BALLET, Mme BERTHELEMY, M. BOUCHET, Mme CHAMPEL, MM. CHASSAING, DE ROCQUIGNY, DESMARETS, DUTRIAUX, Mme FEUERSTEIN, M. GRENET, Mmes GRENET, LAFOND (à partir de la question n°28), LAURENT, LYON, MACHANEK, MOURNIAC-GILORMINI, PIRES-BEAUNE, M. RAYNAUD, Mmes ROUSSEL, STORKSEN, TOVAR, VAUGIEN, VEYLAND, M. VERMOREL.

ABSENTS :

Mr Jean-Pierre BOISSET, Conseiller Municipal Délégué, a donné pouvoir à *Michèle GRENET*

Mr Charles BRAULT, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à *Véronique LYON*

Mme Françoise LAFOND, Conseillère Municipale Déléguée, a donné pouvoir à *Pierre DESMARETS, absente jusqu'à la question n°27*

Mr Didier LARRAUFIE, Conseiller Municipal Délégué, a donné pouvoir à *Jean-Louis RAYNAUD*

Mme Nathalie NIORT, Conseillère Municipale, a donné pouvoir à *Boris BOUCHET*

Mr Bruno RESSOUCHE, Conseiller Municipal, a donné pouvoir à *Christine PIRES-BEAUNE*

Mr Mickaël SEMANA, Conseiller Municipal Délégué, a donné pouvoir à *Rémy BALLET*

<> <> <> <>

Secrétaire de Séance : Daniel GRENET

Accusé de réception en préfecture
063-216303006-20220411-DELIB220422-DE
Date de télétransmission : 14/04/2022
Date de réception préfecture : 14/04/2022

RIOM

**SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 11 AVRIL 2022**

QUESTION N° 22

OBJET : Fonds d'initiatives scolaires : Ecole Elementaire Jean Rostand

RAPPORTEUR : Pierrick VERMOREL

Question étudiée par la Commission n°1 « La Ville au service des Riomois » qui s'est réunie le 28 mars 2022.

L'école élémentaire Jean Rostand organise un séjour sur le thème du patrimoine et du cinéma du 8 au 10 juin 2022. Il concerne l'ensemble des élèves de CM1 et de CM2 de l'école, soit 75 élèves environ.

Cette classe de découverte permettra de développer les connaissances des élèves sur le patrimoine français, son histoire, sa culture artistique lors des visites du château de Chenonceau et du Clos Lucé à Amboise. En complément du projet « école et cinéma », une journée au parc du Futuroscope est également programmée.

Ce séjour sera aussi pour les élèves une expérience contribuant à leur éducation citoyenne : vie en collectivité, respect de l'autre, respect du rythme du groupe, autonomie de chacun...

Le coût estimé de ce projet est de 15 850 € ce qui correspond aux frais d'hébergement, de repas et de visites (12 450 €) et aux frais de transport (3 400€). La coopérative contribuerait à hauteur de 8 725 €. Une participation de 95 € sera demandée aux familles, pour un montant total de 7 125 €.

Il est proposé de soutenir ce projet en attribuant une subvention d'un montant de 900 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Jean Rostand, prélevé sur le Fonds d'initiatives scolaires. Le solde de celui-ci sera alors de 3 100 €.

Le Conseil Municipal est invité à :

- **approuver le versement d'une subvention de 900 € à la coopérative scolaire de l'école élémentaire Jean Rostand pour soutenir le projet « patrimoine ».**

APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL MUNICIPAL A ADOPTE

Fait et délibéré en séance les mêmes jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

RIOM, le 11 avril 2022

Le Maire,

signé

Pierre PECOUL